



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 16 JUIN 2025

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Olivier BARBARIN

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maité MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Etienne PERIN.

Absent(s) : M. Ludovic LOQUET, Mme Caroline MATRAT.

Assistant également sans voix délibérative : M. Bertrand PETIT.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, M. Jean-Marc TELLIER.

**SUBVENTIONS SPÉCIFIQUES POUR L'ACHAT DE MATÉRIAUX AUX
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENTS (E.P.L.E) -
PROGRAMMATION 2025**

(N°2025-229)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code de l'Éducation et, notamment, ses articles L.213-2 et R.421-58 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2017-394 du Conseil départemental en date du 25/09/2017 « Dotations de fonctionnement et d'équipement des collèges - exercice 2018 » ;

Vu le Règlement Intérieur du Conseil départemental du Pas-de-Calais et, notamment, ses articles 18, 20 et 29 ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Éducation, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 02/06/2025 ;

Madame Blandine DRAIN, intéressée à l'affaire, n'a pris part ni au débat, ni au vote.

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer aux 46 collèges et pour les 56 projets, les dotations spécifiques pour l'achat de matériaux, conformément au tableau en annexe, pour un montant total de 299 418,48 €, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les bénéficiaires visés à l'article 1, les conventions précisant les modalités de versement et de contrôle de l'emploi de ces dotations spécifiques, dans les termes du projet type joint à la présente délibération.

Article 3 :

La dépense versée en application de l'article 1 de la présente délibération est imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C03-221L06	655111/93221	Dotation aux collèges pour fournitures de matériaux	300 000,00	299 418,48

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 41 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 1 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen) Absents sans délégation de vote : 2 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 16 juin 2025

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

Subvention matériaux 2025 - Projets retenus

TERRITOIRE	COMMUNE	COLLÈGE	PROJETS :	Proposition
ARRAGEOIS	ARRAS	Marie Curie	Remise en peinture des bureaux CPE et intendance + LEDS	2 885,37 €
				2 885,37 €
ARRAGEOIS	BAPAUME	Carlin Legrand	Equiperment en pavés LEDS du bâtiment Carlin	4 724,92 €
				4 724,92 €
ARRAGEOIS	SAINT NICOLAS	Paul Verlaine	Rénovation de 4 salles de classe	10 750,93 €
				10 750,93 €
ARRAGEOIS	VITRY EN ARTOIS	Pablo Neruda	Remplacement des éclairages par des LEDS (cubes)	3 692,40 €
				3 692,40 €
			Total ARRAGEOIS	22 053,62 €
ARTOIS	AUCHY-LES-MINES	Joliot Curie	Rénovation de salles de classe (relamping leds, faux-plafonds et peinture)	3 867,75 €
ARTOIS	AUCHY-LES-MINES	Joliot Curie	Pose de détecteurs de présence dans les toilettes et les vestiaires de la salle de sport	757,35 €
				4 625,10 €
ARTOIS	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	Simone Signoret	Remplacement des luminaires des salles de classe par des tubes leds	1 854,90 €
				1 854,90 €
ARTOIS	CALONNE-RICOUART	Frédéric Joliot-Curie	Remplacement des dalles néons par des dalles leds au sein de l'administration	1 200,42 €
				1 200,42 €
ARTOIS	DIVION	Henri Wallon	Relamping en pavés leds dans les salles de classe	7 683,66 €
				7 683,66 €
ARTOIS	ISBERGUES	Maurice Piquet	Équiper certains radiateurs de têtes thermostatiques	902,34 €
				902,34 €
ARTOIS	LILLERS	René Cassin	Remplacement des luminaires existants par des dalles leds	2 879,55 €
				2 879,55 €
ARTOIS	VERMELLES	Paul Éluard	Relamping en pavés leds dans toutes les salles de classe, les bureaux de l'externat, les couloirs des 1er et 2ème étages et les dépôts	7 484,40 €
				7 484,40 €
			Total ARTOIS	26 630,37 €
AUDOMAROIS	LUMBRES	Albert Camus	Relamping	7 455,24 €
				7 455,24 €
AUDOMAROIS	SAINT OMER	De La Morinie	Réhabilitation Faux-Plafonds Maison des Collégiens et Abri Détente	7 068,44 €
AUDOMAROIS	SAINT OMER	De La Morinie	Réhabilitation Murs du Réfectoire	712,00 €
AUDOMAROIS	SAINT OMER	De La Morinie	Peintures salles de classe	4 847,84 €
				12 628,28 €
			Total AUDOMAROIS	20 083,52 €
BOULONNAIS	ST MARTIN BOULOGNE	Roger Salengro	Equiperment des salles de classe en éclairage LED	10 831,06 €
				10 831,06 €
BOULONNAIS	WIMILLE	Pilâtre de Rozier	Relamping LED (devis sonepar - plusieurs devis car 1 par zone donc possibilité de découper la demande)	5 011,64 €
				5 011,64 €
BOULONNAIS	LE PORTEL	Jean Moulin	Installation de détecteurs pour diminuer les dépenses de viabilisation	2 332,01 €
				2 332,01 €
BOULONNAIS	OUTREAU	Albert Camus	relamping external	4 149,17 €
				4 149,17 €
BOULONNAIS	SAMER	Le Trion	relamping	3 765,24 €
				3 765,24 €
BOULONNAIS	DESVRES	Du Caraquet	Relamping	13 069,30 €
				13 069,30 €
BOULONNAIS	BOULOGNE SUR MER	Angellier	LED au nombre de 380 pièces	19 354,46 €
BOULONNAIS	BOULOGNE SUR MER	Angellier	Têtes thermostatiques	1 855,64 €
				21 210,10 €
			Total BOULONNAIS	60 368,52 €
CALAIS	CALAIS	Martine Luther King	Remplacement des réglettes par des panneaux LEDS	4 452,73 €
				4 452,73 €
CALAIS	GUINES	Les 4 Vents	Remplacement LEDS	9 501,02 €
				9 501,02 €
CALAIS	MARCK	Boris Vian	Pose de LEDS dans les couloirs et salles de classe	12 508,32 €
CALAIS	MARCK	Boris Vian	Peinture des portes et locaux	642,82 €
CALAIS	MARCK	Boris Vian	Sonorisation	10 579,62 €
CALAIS	MARCK	Boris Vian	peinture salle restauration	592,91 €
				24 323,67 €
CALAIS	CALAIS	Les Dentelliers	Mise en place d'un éclairage LEDS	4 835,72 €
				4 835,72 €
CALAIS	CALAIS	Vauban	Remplacement des éclairages par des LEDS	5 475,92 €
				5 475,92 €
CALAIS	OYE PLAGE	Les Argousiers	Installation de faux plafonds, isolation et LEDS	1 799,37 €
				1 799,37 €
CALAIS	ARDRES	De l'Europe	Remplacement LEDS	11 351,01 €
				11 351,01 €
CALAIS	CALAIS	Jean Macé	Rénovation et traitement des murs des façades	16 598,16 €
				16 598,16 €
			Total CALAIS	78 337,60 €
LENS-HÉNIN	BILLY-MONTIGNY	David Marcelle	Changement des têtes thermostatiques des radiateurs de l'ensemble du collège	3 316,95 €
				3 316,95 €
LENS-HÉNIN	CARVIN	Jean-Jacques Rousseau	Remplacement des tubes néons par des pavés leds dans les bâtiments D et F	3 319,38 €
				3 319,38 €
LENS-HÉNIN	COURRIÈRES	Claude Debussy	Relamping en pavés leds dans les salles de classe, la vie scolaire et la salle polyvalente	4 860,81 €
				4 860,81 €
LENS-HÉNIN	HÉNIN-BEAUMONT	Gérard Philippe	Remplacement des tubes néons par des dalles leds et Remise en peinture de certaines salles de classe	4 163,40 €
				4 163,40 €
LENS-HÉNIN	OIGNIES	Louis Pasteur	Relamping en pavés leds au rez-de-chaussée et finalisation du 1 ^{er} étage	3 292,65 €
				3 292,65 €
LENS-HÉNIN	ROUVROY	Paul Langevin	Remplacement des lampes portables, des blocs autonomes de sécurité, de l'éclairage leds et des réglettes lumineuses dans la cuisine (cubes)	1 409,40 €

TERRITOIRE	COMMUNE	COLLÈGE	PROJETS :	Proposition
				1 409,40 €
			Total HÉNIN-CARVIN	20 362,89 €
LENS-HENIN	HARNES	Victor Hugo	Eclairage LED (cubes)	7 110,72 €
				7 110,72 €
LENS-LIEVIN	AVION	Jean-Jacques Rousseau	Eclairage	1 074,60 €
				1 074,60 €
LENS-HENIN	LIEVIN	Descartes Montaigne	Relamping	13 387,45 €
				13 387,45 €
LENS-HENIN	NOYELLES SOUS LENS	Pierre Brossolette	Relamping - dernière phase	10 168,76 €
				10 168,76 €
LENS-LIEVIN	MERICOURT	Henri Wallon	Eclairage LED	4 476,93 €
				4 476,93 €
LENS-LIEVIN	LENS	Jean Jaurès	Changement éclairage salles et extérieur (cubes)	5 583,13 €
				5 583,13 €
LENS-LIEVIN	SAINS EN GOHELLE	Jean Rostand	Renouvellement de l'éclairage	7 781,45 €
				7 781,45 €
LENS-LIEVIN	MAZINGARBE	Blaise Pascal	Passage en LED	3 526,36 €
				3 526,36 €
LENS-LIEVIN	LOOS EN GOHELLE	René Cassin	Installation pavés LED et dalles isolantes	1 919,49 €
				1 919,49 €
			Total LENS-LIEVIN	55 028,89 €
			Total LENS-HÉNIN	75 391,48 €
MONTREUILLOIS / TERNOIS	HUCQUELIERS	Gabriel de la Gorce	Eclairage salle de sports	6 123,60 €
MONTREUILLOIS / TERNOIS	HUCQUELIERS	Gabriel de la Gorce	Faux plafonds éclairage / peinture salle 206	1 788,05 €
MONTREUILLOIS / TERNOIS	HUCQUELIERS	Gabriel de la Gorce	Faux plafonds éclairage / peinture salle 106	1 634,09 €
MONTREUILLOIS / TERNOIS	HUCQUELIERS	Gabriel de la Gorce	Faux plafonds éclairage / peinture salle 103	2 308,80 €
				11 854,54 €
MONTREUILLOIS / TERNOIS	ECUIRES	Du Bras d'Or	Remplacement des pavés fluorescents par des pavés LEDS	3 243,76 €
				3 243,76 €
MONTREUILLOIS / TERNOIS	HESDIN	Des 7 Vallées	Relamping des couloirs principaux du 1er étage	1 455,07 €
				1 455,07 €
			Total MONTREUILLOIS-TERNOIS	16 553,37 €
			TOTAL	289 418,48 €

Pôle réussites citoyennes

Direction de l'éducation et des collèges

..... CONVENTION

Objet : subvention pour fourniture de matériaux

Entre le Département du Pas-de-Calais, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 Arras Cedex 9, représenté par Monsieur **Jean-Claude Leroy**, Président du Conseil départemental, dûment autorisé par délibération de la Commission Permanente en date du 16 juin 2025.

ci-après désigné par « le Département »

d'une part,

Et

Le collège «COLLÈGE»

Établissement Public Local d'Enseignement situé «ADRESSE», «BP»

«CP» - «COMMUNE»

Identifié au répertoire SIREN sous le N° «SIREN».

Représenté par «Civilité» «Nom_chef_établissement» «Prénom_chef_établissement», «Titre» du Collège,

ci-après désigné par le collège «COLLÈGE»

d'autre part.

Vu : l'article L 3221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu : les articles L.213-2 et R.421-58 du Code de l'Éducation.

Vu : la délibération de la Commission Permanente du 16 juin 2025.

Il a été convenu ce qui suit,

Article 1 : objet de la convention

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de mise en œuvre de la subvention financière du Département dans le cadre du programme de fourniture de matériaux aux EPLE.

Article 2 : projets concernés par la convention

La présente convention financière concerne les projets du collège repris ci-dessous et pour lesquels la Maison du Département de l'Aménagement et du Développement Territorial (MDADT) a émis un avis favorable sur la faisabilité technique des projets.

«P1»	«C1» €
«P2»	«C2» €
«P3»	«C3» €
«P4»	«C4» €
Total des projets	«Montant_total_des_demands_accordées» €

Article 3 : dispositions financières

Le montant global des projets repris à l'article 2 s'établit à la somme de «Montant_total_des_demands_accordées»€.

Le montant de la subvention financière accordée par le Département, par décision de la Commission Permanente lors de sa réunion du 16 juin 2025, pour les projets nommés à l'article 2 s'élève à «Montant_total_des_demands_accordées»€, inscrit au budget départemental 2025 au sous-programme CO3-221L06 : dotation aux collèges pour fourniture de matériaux, article 65511/93221 – dotation de fonctionnement des collèges publics.

Article 4 : versement de la dotation

Le versement de la participation départementale intervient en deux fois :

- un premier acompte de 70 % de la dotation est versé dès notification de la présente convention ;
- le solde au terme de la réalisation du projet, après réception des travaux, attestation de service fait et transmission des pièces justificatives des dépenses par le/la principal(e) du collègue.

Si les justificatifs des dépenses réellement engagées ne seraient pas parvenus à la direction de l'éducation et des collèges avant la fin de l'exercice, l'engagement sera frappé de caducité et le collègue ne pourra prétendre au versement du solde.

Le solde de la participation départementale tient compte du montant réel du projet.

Si le projet n'est pas réalisé ou réalisé partiellement au terme de la durée de la convention (soit au plus tard pour le 31 décembre), les sommes versées et non employées seront restituées au Département.

Article 5 : validation des actions des Agents Départementaux

Les projets, objet de la présente convention financés par la dotation accordée par le Département dont le montant est repris en article 3, sont réalisés grâce à l'implication des agents départementaux.

Ces projets, repris à l'EAED des agents départementaux concernés, seront valorisés par tout moyen. Ces actions seront menées en collaboration avec les services départementaux afin d'en permettre la publication.

Article 6 : durée de la convention et de réalisation des projets

La présente convention s'applique à compter de sa signature par les parties et prend fin au terme de l'exercice budgétaire concerné. Les projets, pour lesquels la subvention matériaux est accordée, devront être réalisés dans la durée de la présente convention sans pouvoir excéder la fin de l'exercice budgétaire.

Article 7 : modification de la convention

La présente convention pourra être modifiée par voie d'avenant.

Article 8 : résiliation de la convention

En cas de non-respect des dispositions de la présente convention par l'une des parties, celle-ci pourra être résiliée de plein droit à l'expiration au terme d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

La résiliation pourra avoir pour conséquence la demande de remboursement total ou partiel de la dotation visée à l'article 4.

Article 9 : contentieux

En cas de litige, les parties s'engagent à chercher une solution amiable.

À défaut, les litiges qui pourraient résulter de l'application des présentes seront portés devant la juridiction territorialement compétente.

Arras, le
en 2 exemplaires originaux

Pour le Département du Pas-de-Calais
La directrice de l'éducation et des collèges

Amandine JANQUIN

Pour le collège «COLLÈGE»
«Corps_du_texte»

«Prénom_chef_établissement»
«Nom_chef_établissement»

Subvention matériels 2025 - Projets refusés

TERRITOIRE	COMMUNE	COLLÈGE	PROJETS :	Montant de la demande
ARRAGEOIS	AUBIGNY EN ARTOIS	Jean Monnet	Remise en état + peinture dans un couloir, 3 salles et la salle de sports	2 109,68 €
ARRAGEOIS	ARRAS	Jehan Bodel	Réhabilitation du foyer	2 109,68 €
ARRAGEOIS	Arras	François Mitterrand	Installation de stores et rideaux dans 2 salles de classe	2 070,30 €
ARRAGEOIS	BERTINCOURT	J.Y Cousteau	Rénovation salles 11 et 13	2 070,30 €
ARRAGEOIS	BERTINCOURT	J.Y Cousteau	Remplacement des radiateurs au rdc	2 364,99 €
ARRAGEOIS	BERTINCOURT	J.Y Cousteau	Rénovation complète des toilettes élèves	2 364,99 €
ARRAGEOIS	MARQUION	Des Marches de l'Artois	Sécurisation du couloir des langues	789,84 €
ARRAGEOIS	MARQUION	Des Marches de l'Artois	Uniformisation des serrures	1 991,67 €
ARRAGEOIS	MARQUION	Des Marches de l'Artois	Insonorisation salle pédagogique	4 327,12 €
ARRAGEOIS	MARQUION	Des Marches de l'Artois	Insonorisation salle 004	7 109,63 €
ARTOIS	BEUVRY	Albert Debeyre	Total ARRAGEOIS	5 688,50 €
ARTOIS	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	Edmond Rostand	Remplacement des barillets défectueux des portes extérieures des bâtiments et de quelques salles de cours	18 737,49 €
ARTOIS	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	Simone Signoret	Remise en peinture de trois salles de classe, d'une partie de la salle de restauration et la restauration des murs de certains couloirs	9 025,00 €
ARTOIS	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	Edmond Rostand	Remplacement des verrous des portes des blocs sanitaires élèves	9 025,00 €
ARTOIS	CALONNE-RICOUART	Frédéric Joliot-Curie	Installation de housses de protection sur les extincteurs <i>(Ag : cela évite que les élèves enlèvent la goupille des extincteurs, coûteux à remplacer à chaque contrôle périodique obligatoire).</i>	985,00 €
ARTOIS	CALONNE-RICOUART	Frédéric Joliot-Curie	Réaménagement de l'espace de travail des professeurs par l'installation de plans de travail - <i>(Création de 2 salles)</i>	1 160,00 €
ARTOIS	HOUDAIN	Jacques Prévert	Rénovation électrique des deux salles de sciences (B208 et B209) suite à l'acquisition du nouveau mobilier	1 730,00 €
ARTOIS	LILLERS	Léo Lagrange	Réfection du pléfond du réfectoire	1 433,00 €
ARTOIS	LILLERS	Léo Lagrange	Installation de séparations mobiles dans la gymnase <i>(Permettant de pratiquer plusieurs disciplines en plusieurs classes simultanément).</i>	3 163,00 €
ARTOIS	LILLERS	Léo Lagrange	Installation de sèche-mains	2 530,00 €
ARTOIS	MARLES-LES-MINES	Émile Zola	Pose de rideaux occultants au centre de documentation et d'information	2 530,00 €
ARTOIS	NORRENT-FONTES	Bernard Chochoy	Motorisation des volets du réfectoire	9 610,00 €
ARTOIS	NORRENT-FONTES	Bernard Chochoy	Réfection du revêtement de sol et pose de carrelages dans les lieux de stockage de la salle de sports	4 152,00 €
AUDOMAROIS	AIRE SUR LA LYS	Jean Jaurès	Installation de stores pour lutter contre les effets du réchauffement climatique et sécurité PPMS	3 070,00 €
AUDOMAROIS	AIRE SUR LA LYS	Jean Jaurès	aménagement extérieur de la cour dans le cadre de la re-végétalisation de l'établissement	16 832,00 €
AUDOMAROIS	ARQUES	Pierre Mendès France	Réfection toilettes et remplacement de luminaires	3 510,00 €
AUDOMAROIS	THEROUANNE	François Mitterrand	Protection murale extension et bâtiment administratif	3 510,00 €
			Total ARTOIS	60 545,00 €
				8 692,90 €
				3 151,64 €
				11 844,54 €
				5 751,86 €
				5 751,86 €
				3 492,56 €
				3 492,56 €

TERritoire	Commune	Collège	PROJETS :	Montant de la demande
AUDOMAROIS	WIZERNES	René Cassin	Aménagement et remise en peinture de locaux	4 378,32 €
AUDOMAROIS	SAINT OMER	De l'Esplanade	Installation de stores enrouleurs	4 378,32 €
				6 999,60 €
				6 999,60 €
			Total AUDOMAROIS	32 466,88 €
BOULONNAIS	WIMILLE	Pilâtre de Rozier	Peinture, faux plafond et éclairage	2 366,06 €
BOULONNAIS	SAINT ETIENNE-AU-MONT	Paul Eluard	Rénovation du secteur infirmerie	2 366,06 €
BOULONNAIS	DESVRES	Du Caraquet	Peintures	26 803,00 €
BOULONNAIS	BOULOGNE SUR MER	Angellier	Peintures	26 803,00 €
				2 448,72 €
				2 448,72 €
				3 445,29 €
				3 445,29 €
			Total BOULONNAIS	35 063,07 €
CALAISIS	CALAIS	Martine Luther King	Remplacement des dalles plafonds	2 886,00 €
CALAISIS	CALAIS	Martine Luther King	Pose de rideaux occultants	5 717,15 €
CALAISIS	CALAIS	Martine Luther King	Remise en peinture salles de classe	988,00 €
CALAISIS	GUINES	Les 4 Yents	Organigramme de clés	9 801,15 €
CALAISIS	COULOGNE	Jean Monnet	Rénovation peinture de divers espaces du collège	8 941,85 €
CALAISIS	OYE PLAGE	Les Argousiers	Création d'une réserve sous escalier et mise en sécurité	8 941,85 €
				3 998,42 €
				3 998,42 €
				2 465,08 €
				2 465,08 €
			Total CALAISIS	25 006,50 €
LENS-HÉNIN	BILLY-MONTIGNY	David Marcelle	Remise en peinture de certaines salles et la pose d'un vernis verre dépoli sur les fenêtres <i>(peinture : La salle MEDIAS, le CDI, la salle PRINCE et la salle B21 SVT - Vernis verre dépoli : Bât. A, B et D).</i>	3 392,00 €
LENS-HÉNIN	BILLY-MONTIGNY	David Marcelle	Mise en place d'un nouvel organigramme de clés	19 050,00 €
LENS-HÉNIN	CARVIN	Jean-Jacques Rousseau	Remise en peinture de trois salles de classe et du centre d'information et de documentation	22 442,00 €
LENS-HÉNIN	CARVIN	Jean-Jacques Rousseau	Pose de stores anti-chaaleur dans les salles de classe les plus exposées au soleil	5 245,00 €
LENS-HÉNIN	HÉNIN-BEAUMONT	François Rabelais	Remplacement des dalles de faux-plafonds dans le bâtiment D	1 295,00 €
LENS-HÉNIN	LIBERCOURT	Jean de Saint-Aubert	Rénovation d'un logement de fonction vacant	6 540,00 €
LENS-HÉNIN	HARNES	Victor Hugo	Rénovation vestiaire fille	644,00 €
LENS-LIEVIN	ANGRES	Jean Villar	Mise en sécurité et conformité	644,00 €
LENS-LIEVIN	LIEVIN	Riaumont	Peintures	3 207,00 €
LENS-LIEVIN	LIEVIN	Riaumont	Cloison et hygiaphone d'accueil (vie scolaire)	3 207,00 €
LENS-LIEVIN	LIEVIN	Riaumont	Parquet PVC	Total HÉNIN-CARVIN
LENS-LIEVIN	LIEVIN	Riaumont	Sèche-mains pour WC	1 267,93 €
LENS-HENIN	NOYELLES SOUS LENS	Pierre Brossolette	Réfection des plafonds du deuxième étage	1 267,93 €
				7 683,21 €
				7 683,21 €
				13 198,24 €
				2 560,63 €
				4 957,27 €
				3 687,43 €
				24 403,57 €
				1 520,02 €
				1 520,02 €

TERritoire	Commune	Collège	Projets :	Montant de la demande
LENS-LIEVIN	MERICOURT	Henri Wallon	Peinture	3 320,70 €
LENS-LIEVIN	LENS	Michelet	Refection de salles de classe	3 320,70 €
				7 815,69 €
				7 815,69 €
			Total LENS-LIEVIN	46 011,12 €
			Total LENS-HÉMIN	78 844,12 €
MONTREUILLOIS / TERNOIS	BERCK	Jean Moulin	Réparation des casiers situés dans la cour	3 628,80 €
				3 628,80 €
MONTREUILLOIS / TERNOIS	ECURES	Du Bras d'Or	Eclairage des tableaux dans les salles de classe	1 122,43 €
				1 122,43 €
MONTREUILLOIS / TERNOIS	AUCHY LES HESDIN	Jean Rostand	Remise en peinture des sols extérieurs	646,44 €
				646,44 €
			Total MONTREUILLOIS-TERNOIS	5 397,67 €
			TOTAL	246 060,73 €

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Direction de l'Éducation et des Collèges
Service Administratif et Financier

RAPPORT N°48

Territoire(s): Tous les territoires

Contractualisation

Politique publique : Education et collèges

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 16 JUIN 2025

SUBVENTIONS SPÉCIFIQUES POUR L'ACHAT DE MATÉRIAUX AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENTS (E.P.L.E.) - PROGRAMMATION 2025

En vertu de l'article L.213-2 du code de l'éducation, le Département assure, notamment, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges. Dans ce cadre et conformément aux dispositions de l'article R.421-58 dudit code, les Établissements Publics Locaux d'Enseignements (E.P.L.E.) peuvent disposer d'une dotation spécifique de fonctionnement permettant de mettre à disposition des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (A.T.T.E.E), des matériaux afin d'effectuer des interventions en régie et d'améliorer, ainsi, les conditions d'entretien courant des collèges.

Pour l'exercice 2025, 72 collèges ont proposé, au total, 112 projets représentant la somme de 594 428,40 €. L'enveloppe budgétaire 2025 allouée aux projets dotations matériaux, et approuvée par l'assemblée départementale lors du vote du budget primitif s'élève à 300 000 €.

Les projets ont été catégorisés et ont été examinés au regard de leur faisabilité technique (vérification préalable de la présence d'amiante, par exemple) et des observations formulées par les techniciens bâtiments du Pôle Aménagement et Développement Territorial (P.A.D.T).

Les critères de priorisations retenus ont été les suivants :

- la charge de travail induite des personnels A.T.T.E.E. / maintenance, affectés dans chaque collège ;
- les projets déposés ont été hiérarchisés en fonction de la nature des besoins avec notamment pour priorité des projets liés aux économies d'énergie.

Sur la base de ces critères, 56 projets ont été retenus pour un montant global de 299 418,48 €.

Il convient de statuer sur cette affaire et le cas échéant :

- d'attribuer aux 46 collèges et pour les 56 projets, les dotations spécifiques pour l'achat de matériaux, conformément au tableau joint, pour un montant total de 299 418,48 € ;
- et de m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les bénéficiaires, les conventions précisant les modalités de versement et de contrôle de l'emploi de ces dotations spécifiques, dans les termes du projet type joint.

La dépense serait imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C03-221L06	655111/93221	Dotation aux collèges pour fournitures de matériaux	300 000,00	300 000,00	299 418,48	581,52

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la contractualisation avec les territoires.

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 02/06/2025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY